

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2022-12-15 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le jeudi 15 décembre 2022 à 19h30 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers et messieurs les administrateurs Guy Robert, Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Yvon Daigle, Denis Benoît, Richard Gauthier.

Sont absents : Annick Corbeil, Linda Cournoyer, Marcel Therrien, Robert Charron, Gilles Bernier, Richard Potvin.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin, président.

Sont aussi présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

12.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

12.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

22-12-73 Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Yvon Daigle
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

12.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2022 (c.c.)

22-12-74 Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Guy Robert
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2022 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

12.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 8 novembre au 2 décembre 2022 a été remis aux directeurs pour information.

12.5 Comptes à payer

22-12-75 Sur la proposition de Marguerite Desrosiers
Appuyée par Julie L'Homme
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 6 décembre 2022, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **10 370,62\$**.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de novembre et décembre pour un montant de **16 536,61\$** (réf. : liste du 6 décembre 2022).

12.6 Correspondance

22/11/22 Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville : résolution 2022.11.23 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2023

12.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

12.8 Varia ouvert

12.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

12.10 Levée de la séance

22-12-76

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Alain Jobin,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière